République Française
Liberté – Egalité – Fraternité
Commune de
**BARBAZAN**
(Haute-Garonne)
STATION THERMALE CLASSEE

**Mairie de BARBAZAN**
4, Grand Rue Saint-Michel - 31510 BARBAZAN
T.05.61.88.30.06 - Mel: contact@commune-barbazan.fr

202556

# DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE

Madame le Maire,

**DEMANDEUR**

Je soussigné(e),

Madame Julia THEVENON

Profession : employée de l'association Les Idées sont dans la grange

Domicilié(e) : 8,Avenue du Lac BARBAZAN (Haute-Garonne FRANCE)

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L. 3331 -1 et suivants du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de 3ème catégorie à La salle des fêtes de Barbazan.

Du 30 novembre 2025 à 07 heures 00

Au 30 novembre 2025 à 22 heures 00

Pour le motif marché de Noël

Veuillez agréer, Madame le Maire,, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 17 novembre 2025

Signature

**ARRÊTÉ DU MAIRE**

Je soussigné(e), Maire BARBAZAN

Vu les articles L.2122-28, L.2212-2, L2214-4 et L2542-8 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 3331-1 et L. 3334-2 du Code de la Santé Publique,

Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-l et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,

Vu

Vu

Vu

Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTÉ :

Article unique - Madame Julia THEVENON 8, Avenue du Lac BARBAZAN (Haute-Garonne FRANCE) est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de 3ème catégorie.

Du 30 novembre 2025 à 07 heures 00 Au 30 novembre 2025 à 22 heures 00

Pour le motif marché de Noël à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à BARBAZAN, le 17 novembre 2025

MAIRIE DE BARBAZAN * 31 (Haute-Garonne) *

Le Maire